

Parler du Rwanda à l'école

Marie-Violaine Roux

La Nuit rwandaise, 7 avril 2007

Voici une information qui m'est parvenue d'un certain Monsieur G. Celui-ci, professeur d'Histoire de son état, a été inspecté l'année scolaire précédente. Il a cru bon de me faire parvenir un extrait de son rapport d'inspection et de son "contre rapport" qu'il fit parvenir à son inspectrice. La raison en est que l'affaire rwandaise se trouve au centre du "débat courtois" qui a eu lieu entre Monsieur G et son inspectrice, et qu'il estime que celui-ci est tout à fait symptomatique de l'importance que commence à prendre le Rwandagate au sein même de l'Éducation Nationale. Voici donc successivement les deux éléments de ce "débat courtois". À vous chers lecteurs d'en tirer quelques conclusions. Emmanuel Cattier

Voici une information qui m'est parvenue d'un certain Monsieur G. Celui-ci, professeur d'Histoire de son état, a été inspecté l'année scolaire précédente. Il a cru bon de me faire parvenir un extrait de son rapport d'inspection et de son "contre rapport" qu'il fit parvenir à son inspectrice. La raison en est que l'affaire rwandaise se trouve au centre du "débat courtois" qui a eu lieu entre Monsieur G et son inspectrice, et qu'il estime que celui-ci est tout à fait symptomatique de l'importance que commence à prendre le Rwandagate au sein même de l'Éducation Nationale. Voici donc successivement les deux éléments de ce "débat courtois". À vous chers lecteurs d'en tirer quelques conclusions. Emmanuel Cattier

Le rapport d'inspection

(extraits concernant l'évocation du Rwanda).

Classe 1ère S, 20 élèves, HISTOIRE : La France de 1900 à 1939

Cours : 1 h 30. Tableau de la France à la « Belle Époque »

Monsieur G. commence la première demi-heure du cours par un vaste panorama, appuyé sur deux schémas projetés depuis un vidéo projecteur, qui situe l'Europe dans le système monde, une Europe dominante mais divisée, et par une description de la France à la veille de la Belle Époque. Monsieur G. évoque rapidement les divisions politiques, le contexte macro-économique (quatre documents projetés) et le scandale de Panama (deux documents). La demi-heure suivante est centrée sur l'affaire Dreyfus dont le déroulement est détaillé et les conséquences immédiates et à long terme bien identifiées (cinq documents). Chemin faisant, le plan du cours et de nombreuses informations s'affichent au tableau. La leçon, sous forme magistrale, est donc entièrement assistée par ordinateur. La dernière demi-heure est consacrée à une longue digression sur le rôle de la France dans le génocide rwandais dont la pertinence a fait l'objet d'une bonne partie de notre entretien.

Monsieur G. a fait un cours très complet avec l'affaire Dreyfus comme noyau central. (...) La dernière demi-heure se confond avec un long monologue sur le « complexe de Fachoda » qui expliquerait que la France ait pu s'intéresser au Rwanda et qu'elle ait

eu des responsabilités dans le drame qui s'y est joué. J'ai fait valoir à monsieur G. que c'était inopportun d'autant plus qu'il est nettement en retard dans sa progression. Nous avons eu un débat courtois dans lequel j'ai fermement affirmé ma position. D'abord, la géopolitique du monde contemporain est au programme de Terminale, ensuite les élèves n'ont eu aucun outil pour entrer dans un débat dont une commission d'enquête parlementaire s'est emparée et ils n'ont écouté que le point de vue de monsieur G., certes intéressant mais insuffisant pour leur formation intellectuelle, enfin le conflit entre des valeurs et des pratiques fussent elles celles de l'État ne se pose pas au même niveau dans l'affaire Dreyfus et dans l'intervention de la France au Rwanda. Monsieur G., très sûr de ses informations sur le Rwanda, a soutenu que l'enseignement de l'histoire devait former à l'esprit critique, ce dont nous sommes d'accord, à condition que les élèves disposent des éléments qui fondent en raison cette critique et qu'il puisse y avoir confrontation. Cependant, on pouvait rapidement évoquer d'autres situations dans lesquelles les droits d'un individu ont été sacrifiés à la raison d'État et indiquer que la législation et l'opinion publique ont changé en un siècle, sans pouvoir développer. (...)

Commentaires sur le rapport d'inspection par Monsieur G., professeur d'Histoire.

Mon intention n'est pas de remettre en question un rapport d'inspection, qui ne peut être, par nature qu'un jugement très partiel de l'activité d'un enseignant, ni de polémiquer inutilement. Mais je profite de cette occasion pour continuer à rendre compte, comme nous l'avons fait lors de notre « débat courtois », de ma réflexion, en cette fin de carrière, sur le sens même de mon métier d'enseignant.

J'ai pu, pendant deux ans de mise en disponibilité pour raison personnelle, prendre le temps et le recul nécessaire à cette réflexion. J'ai pu prendre notamment connaissance des conditions historiques, géographiques et géopolitiques d'un des pires événements du XXème siècle, le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994. Troisième vrai génocide du siècle (sans aucune contestation possible sur le fait et sa définition), et qui a eu le triste privilège d'avoir été le plus rapide de l'histoire, se déroulant sous nos yeux avertis, suivi en direct sur toutes les télévisions du monde, sans que la communauté internationale ait cru bon d'intervenir efficacement, si ce n'est par la très ambiguë opération Tur-

quoise française se déroulant après deux mois et demi de tergiversation et une fois que le génocide perpétré par nos alliés rwandais était quasiment terminé.

Cet événement m'apparaît donc comme une question capitale de réflexion pour nos élèves, au même titre que la Shoah, voire plus encore, car plus « actuelle ». Ce drame montre que les « leçons de l'histoire », même enseignées dans le but explicite et idéologique du « plus jamais ça », n'empêchent pas justement que « ça se reproduise », et cela sous nos yeux. Les citoyens pourtant formés dans nos écoles pour être « responsables » se retrouvant dans un état d'absurde impuissance, regardant à la télé une vision chloroformée des conséquences dramatiques d'une politique « néocolonialiste » menée en leur nom, sans contrôle démocratique possible, dans le cadre d'une diplomatie « secrète », privilège constitutionnel du Président de la République et de la « cellule Afrique » élyséenne.

Or, si j'ai bien compris, la mission de l'enseignant d'Histoire dans notre pays est de donner aux élèves outre une culture générale, des méthodes d'analyse et un esprit critique, tous les éléments leur permettant de devenir des citoyens conséquents, certes « français » au regard de notre Constitution, mais aussi « du monde » au regard des droits de l'homme qui sont universels et

inscrits dans notre propre Constitution. En ce sens, le génocide des Tutsi au Rwanda nous place, ainsi que nos élèves apprentis citoyens, devant l'exercice d'une double responsabilité citoyenne.

Et voilà donc mon traumatisme : en 1994, au moment où je faisais un cours sur la Shoah, insistant sur tous les ressorts qui avaient mené à ce génocide comme m'avait d'ailleurs fortement incité à le faire toute l'institution éducative de mon pays, dans le même temps tout l'appareil d'État de ce même pays soutenait – militairement, diplomatiquement, avant, pendant et après le génocide des Tutsi au Rwanda –, le régime génocidaire. Aidé en cela par les médias français qui masquèrent au moment des faits et encore pendant de longues années la part de responsabilité de la politique de l'État français.

Ce que le rapport d'inspection nomme, de façon critique, « une longue digression sur le rôle de la France dans le génocide rwandais », je le revendique donc ici très clairement en tant qu'enseignant : cette partie de mon cours n'est pas pour moi une simple « digression » mais l'objectif premier de tout mon cours : à quoi sert l'Histoire, si ce n'est à mieux comprendre les ressorts de l'actualité, les pièges et les mensonges idéologiques auxquels les élèves/citoyens auront à faire face ? « Connaître son histoire pour ne plus avoir à la

revivre », disait l'écrivain allemand Goethe...

L'occasion était donc, de ce point de vue et contrairement à ce que prétend le rapport d'inspection qui la juge « inopportune », tout à fait judicieuse de mettre en parallèle la primauté de la « raison d'État » au moment de l'affaire Dreyfus et lors du génocide des Tutsi au Rwanda.

Voici ce qu'a pu écrire François Xavier Verschave à ce propos :

« La France a des références idéologiques infiniment plus profondes que la gauche et la droite. Pour moi, le clivage fondamental dans l'histoire de la France, c'est l'affaire Dreyfus. Ce sont les dreyfusards et les anti-dreyfusards. Cela dépasse parfois les frontières de la gauche et de la droite. Il y avait en 1898, des gens qui disaient : il faut laisser Dreyfus au bagne, parce que la grandeur de la France et l'honneur de l'armée sont plus importants que la vérité et la justice. Il y a une partie de la France, dans un long combat qui a fini par gagner après quinze ou vingt ans, qui a dit que la justice et la vérité sont plus importantes que la grandeur de la France, les intérêts de la France et l'honneur de l'armée. C'est un combat qui dure toujours. Aujourd'hui, vous avez des tas de gens (y compris des gens qui se disent de gauche) qui sont prêts aux pires saloperies pour les soi-disant intérêts de la nation et l'honneur de l'armée. Je pense qu'il y

a une tradition en France qui me permet de me sentir français. C'est cette quête, ce combat pour la vérité et la justice. Comme je l'ai déjà dit, quand j'enquêtai sur la Françafrique auprès de veuves ou d'orphelins de grands leaders africains qui avaient été victimes de la France, je me suis rendu compte que pratiquement tous ces leaders issus des colonies françaises, s'étaient battus au nom des valeurs des Dreyfusards, c'est-à-dire au nom de la vérité et de la justice. Ils avaient tous rencontré dans leurs combats, la France antidreyfusarde. Donc, il y a déjà ce clivage-là qui est plus important. »

Comme pour l'affaire Dreyfus, l'État français et une très grande partie de la presse se sont évertués depuis 1994 à masquer les responsabilités de la France sur les conditions qui ont rendu possible ce génocide. La comparaison me paraissait donc évidente, et pédagogiquement opératoire, au niveau de cette volonté délibérée de masquer la vérité au profit des soi-disant intérêts supérieurs de la Nation. Celle-ci est totalement lisible à travers l'étude de l'affaire Dreyfus (ce que j'ai tenté de montrer dans le « corps » du cours) et dans l'attitude de la France gouvernante, médiatique et éducative qui, depuis 1994, a tout fait pour masquer la réalité de sa complicité (ce que j'ai tenté de montrer dans ce que le « rapport d'inspection » a nom-

mé « longue digression »). J'estime en effet de mon devoir d'enseignant de faire prendre conscience aux élèves que cette dérive habituelle aux États-nations de masquer les vérités qui les dérangent, nécessite, de la part des citoyens en formation qu'ils sont sous notre responsabilité, une vigilance permanente, afin de ne pas être associé, malgré eux, et pourtant en leur nom, à des manquements évidents aux droits de l'homme et à des comportements qui peuvent être au minimum considérés comme relevant d'une non-assistance à personnes en danger.

Si l'enseignant d'histoire s'en tient strictement à une lecture à la lettre des programmes (ainsi que l'indique le rapport d'inspection, « la géopolitique du monde contemporain est au programme de Terminale ») et participe de fait à la mise en sourdine des responsabilités d'un État, même s'il en demeure un « fonctionnaire » à qui on demande de fonctionner (comme entre 40-45), il se met, en cette circonstance, peut-être bien en conformité avec les « intérêts supérieurs de la Nation » et sa fonctionnalité au sens strict, mais en totale contradiction avec la promotion du respect des droits de l'homme qui fait également partie de sa fonction d'enseignant et de citoyen de la France et du Monde. En ce sens, ma fonction d'enseignant d'histoire n'est pas d'enseigner une vision de l'histoire qui soit

conforme à nos « raisons d'État ». Je conviens qu'il était inutile et inopportun de développer, en cours de première et à la fin d'une séance sur l'affaire Dreyfus, toute l'histoire du génocide des Tutsi du Rwanda dans le détail et le rôle plus qu'ambigu de la France. Ce que je n'ai pas fait contrairement à ce que laisse entendre le rapport. Mais il fallait quand même prendre le temps nécessaire d'informer les élèves sur cette page honteuse de la politique extérieure française, parce que précisément jusque-là totalement masquée ou déformée par tout l'appareil d'Etat français, les médias, et même, de façon tout à fait scandaleuse, l'institution éducative à travers des programmes qui incitent parfois à « mentir par omission » comme j'en fais la preuve un peu plus loin. Seuls quelques journalistes et intellectuels courageux, à l'instar de Zola, ont battu en brèche le mur du silence.

Mon but n'était donc pas d'asséner « un long monologue », imposant mon « seul point de vue », refusant aux élèves les éléments permettant d'entrer dans un « débat contradictoire ». Le temps n'était ni à la « propagande », comme le laisse supposer implicitement le rapport d'inspection, ni au « débat ».

Il s'agissait simplement de conclure une séance sur l'affaire Dreyfus, en actualisant (et toute « actualisation » appartient peu ou prou au programme de Terminale) et en sen-

sibilisant les élèves sur une affaire révélant la même tendance lourde de la « raison d'État » à combattre la vérité, notamment la vérité historique. La suite de l'information et du débat pourront en effet venir après, notamment en Terminale, ou en ECJS [« Éducation civique juridique et sociale », NDLR]. Si cette « actualisation » a pu paraître « longue » c'est qu'il était nécessaire d'expliquer au minimum les tenants et aboutissants d'une affaire d'État que trop peu de citoyens français (du fait du silence organisé évoqué plus haut), et trop peu d'élèves de première (du fait du silence des programmes officiels), ont été amenés à connaître.

Et puis, qu'y aurait-il eu à discuter ? De la réalité du génocide ? Lorsqu'on enseigne la Shoah a-t-on nécessairement l'obligation d'informer les élèves des arguments négationnistes ? Lorsqu'on enseigne le régime de Vichy et la collaboration qui livra 70 000 français aux nazis est-il nécessaire absolument, par acquis de conscience, de présenter les arguments et justifications des antisémites français permettant aux élèves « d'entrer dans un débat » ? Le rapport d'inspection me fait le reproche de ne pas avoir permis la « confrontation ». Il y a des événements, des faits, qui ne nécessitent plus aucun débat touchant à leur réalité. Les informations que j'ai données aux élèves sur l'implication de la France dans l'affaire rwan-

daïse sont toutes des données qui ne souffrent plus aucune discussion, car les faits sont clairement établis : la France a bien été l'alliée privilégiée, et jusqu'au bout, du régime d'Hayarimana comme en attestent tous les accords entre les deux pays ; l'armée française a bien formé les FAR et soutenu leur effort de guerre contre le FPR comme en atteste la Mission parlementaire elle-même ; la France n'a strictement rien fait au Conseil de Sécurité de l'ONU contre le Gouvernement intérimaire rwandais qui y siégeait et qui était bien le chef d'orchestre de tout le génocide comme en attestent les compte-rendus des séances du Conseil de Sécurité de cette époque et la Commission d'enquête onusienne à ce sujet ; et enfin, toute cette implication française, avec l'aide de la presse, a bien été dissimulée à l'opinion publique. D'ailleurs, le résultat est là : il suffit de constater l'ignorance dramatique de l'opinion publique française et de nos élèves à ce sujet.

Madame l'Inspectrice elle-même, a avoué ne pas bien connaître cette affaire et qu'en outre, le génocide des Tutsi au Rwanda ne constituait pas « une de ses priorités ». D'ailleurs, je me permets de noter, dans le rapport, une erreur très révélatrice de l'impact du mensonge d'État qui est à l'oeuvre. Il n'y a jamais eu en France (contrairement à la Belgique et à l'ONU) de « commission d'enquête »

sur la question mais une simple « mission d'information parlementaire » ce qui est bien différent. Je me permets de rappeler qu'une « commission d'enquête parlementaire » aurait rendu nécessaire d'aller jusqu'au bout d'une recherche de la vérité avec des moyens beaucoup plus contraignants. Ce qui n'a pas été le cas de la « mission d'information » qui a eu lieu, et qui s'est dispensée, et pour cause, d'éclairer de nombreuses zones d'ombres fort gênantes pour les autorités françaises. Cette confusion entre « commission d'enquête » et « mission d'information » n'est pas innocente, et révèle à quel point, même les personnes les plus à même d'être impliquées dans l'enseignement de l'histoire de notre pays, peuvent être trompée par les influences malignes de la « raison d'État ».

Et c'est bien là mon traumatisme. Je refuse dorénavant d'être maintenu à mon insu dans une fonction de divulgateur aveugle d'une quelconque histoire officielle, réduit inconsciemment à servir les intérêts prétendument supérieurs de la Nation. Les droits de l'homme sont au-dessus de la Nation. « Si je savais quelque chose qui fût utile à ma patrie et qui fût préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime », disait Montesquieu. Mes élèves auront, envers et contre tout « rapport d'inspection », toutes lacunes des programmes officiels, tous mensonges éhontés des

manuels, ce type d'enseignement où ce qui regarde le genre humain primera toujours sur ma « fonction » de fonctionnaire d'un État, fût-il réputé celui « des droits de l'homme ». Il en va de la tranquillité de ma conscience : devant une telle hypocrisie d'un État qui m'incite d'un côté à enseigner la Shoah, un génocide passé, et qui dans le même temps s'évertue de masquer honteusement une politique extérieure ayant favorisé les conditions d'un génocide présent, je ne peux en aucun cas me taire, et toutes les occasions que me donnera le programme officiel (et l'affaire Dreyfus en était une, renforcée par la présence d'une inspection, car je veux qu'on sache que des enseignants français font leur travail jusqu'au bout) seront pour moi les bienvenues !

Car, pour ce qui me concerne – et c'est je crois mon droit d'enseignant que la liberté du choix d'insister sur telle ou telle partie du programme – le génocide des Tutsis au Rwanda, et toutes les raisons historiques, géographiques, géopolitiques, idéologiques et médiatiques qui l'ont rendu malheureusement possible ou impossible son empêchement, sont devenus ma priorité numéro un ! Cet événement est proprement intolérable au regard de tout enseignement humaniste. La vérité doit être dite. Les élèves doivent y être sensibilisés par n'importe quel moyen, afin qu'ils s'emparent eux-mêmes de cette quête

de la vérité.

Or, force est de constater que, curieusement – et cela révèle bien le mensonge par omission organisée, cette affaire est quasiment absente de tous les manuels scolaires français, que ce soit en géographie et en histoire. Ce n'était pourtant pas, depuis douze ans, les occasions hautement pédagogiques qui manquaient :

En Seconde :

- une étude de cas pouvait mettre en évidence le lien qu'il y a eu entre le génocide et la pression démographique record sur le continent africain ; résultat d'une transition aggravée par la pression idéologique « anti-planning familial » dans la société africaine la plus christianisée du continent et où l'Église catholique et les « pères Blancs » ont formé un État dans l'État, avec toutes les conséquences idéologiques que l'on connaît sur l'absence de maîtrise des naissances ; cette étude de cas serait exemplaire des dangers catastrophiques d'une pression démographique non maîtrisée.

- une autre étude de cas, d'ailleurs complémentaire de la première, pourrait montrer à quel point une pression sur les terres cultivables peut aboutir à déstabiliser si dangereusement une société traditionnelle, aggravée en outre par la crise des cultures commerciales due à la baisse organisée des cours mondiaux au détriment des petits agriculteurs ; ceux-

ci (les « Hutu ») étant alors instrumentalisés contre les prétendus profiteurs de crise, les « Tutsi ».

- le Rwanda, en tant que pays montagneux (refuge climatique) et pays refuge (loin des zones de traites négrières), pourrait également faire l'objet d'une étude de cas, permettant en outre de comprendre une des raisons de la densité record pour l'Afrique de ce petit pays enclavé.

En Première :

- un dossier serait là aussi exemplaire du niveau d'acculturation d'une société traditionnelle par la colonisation : en particulier la si dangereuse, « ethnicisation » et instrumentalisation des colons, pervertissant puis cristallisant ces divisions sociales pour en faire de redoutables moyens de domination, d'abord en divisant pour régner, et ensuite en important de toute pièce et distillant une culture de « haine raciale » dans ces sociétés traditionnelles qui jusque-là géraient parfaitement leurs différences internes. Or, une analyse détaillée des manuels de Première prouve qu'aucun d'entre eux n'aborde ce problème. De l'aspect globalement positif de la colonisation... Il n'y avait pas besoin de loi...

En Terminale :

- l'exemple hautement pédagogique d'une décolonisation totalement ratée, où les ex-colons belges et néo-colons français manipulent si dangereusement les haines ra-

ciales qu'ils ont eux-mêmes fabriquées, aboutissant à l'un des pires génocides de l'histoire, mettant en évidence les limites cruelles de l'ONU – reconnues par elle-même – et des opinions internationales. Ce dossier pourrait aussi mettre en évidence les dangers du néocolonialisme français en Afrique, où, depuis la politique de De Gaulle/Foccart, continuée sous tous les gouvernements qui suivirent, la France présente le pitoyable visage d'une ancienne puissance coloniale qui s'accroche désespérément aux reliquats de son empire pour tenter de maintenir son rang et ses prétendus « intérêts supérieurs de la Nation », avec les conséquences catastrophiques pour les peuples africains que l'on sait.

Or, dans aucun manuel, ni dans aucune partie officielle du programme, n'est évoqué le génocide rwandais et ses causes. Son caractère pédagogique n'apparaîtrait-il pas suffisamment élevé pour leurs auteurs ? La petitesse de la superficie du Rwanda primerait-elle sur son million de morts en cent jours, ce qui en fait le génocide le plus « efficace » de l'histoire ? Ce silence n'est-il point plutôt fort révélateur d'un mensonge d'État par omission dont les faiseurs de programmes et de manuels se rendent, peut-être de façon inconsciente (ce qui est encore plus grave), totalement complices ?

Ma démarche s'inscrit donc dans

une réflexion générale sur l'implication idéologique des programmes officiels, que je dois respecter en tant que fonctionnaire, mais que j'ai le droit et le devoir de critiquer en tant que citoyen français et du monde (ce que je demeure même sous l'habit du fonctionnaire, la fonction n'annihilant pas chez moi la conscience). Les programmes, tels qu'ils sont organisés, évitent soigneusement de traiter du génocide rwandais en face. Les manuels, que j'ai longuement épluchés sous cet angle, demeurent fort silencieux et continuent à diffuser une vision européocentriste et totalement erronée, encore profondément « colonialiste », de la réalité sociologique de l'Afrique noire. Ainsi, jamais les processus d'ethnisation et de racialisation, issus directement de l'idéologie raciste de Gobineau et de ses tristes épigones nazis, ne sont-ils analysés dans les manuels. Et pourtant, ils seraient bien utiles à la compréhension par les élèves des « aspects négatifs » de la colonisation.

La visite de Madame l'Inspectrice m'a permis de mettre cet aspect-là des choses en exergue. Il semble qu'on n'ait pas voulu comprendre une attitude qui est simplement celle d'un enseignant qui prétend aller au bout de sa fonction, quelles que soient les raisons d'État, les mensonges de la presse, les curieux silences des programmes et des manuels scolaires.

Et dans une classe de seconde du Lycée Berthelot de Toulouse...

Pour illustrer la volonté de certains enseignants de parler du Rwanda à l'école, voici le témoignage d'un professeur de Lettres qui aura pris l'initiative d'inviter Jean-Paul Gouteux pour présenter le sujet à ses élèves.

Pour que l'histoire du Rwanda fasse enfin partie de la mémoire de notre pays, des lycéens de Berthelot ont commémoré au CDI le génocide des Tutsi du Rwanda et le massacre des démocrates hutu rwandais en avril 1994.

Jean-Paul Gouteux, auteur de *La Nuit Rwandaise* est venu les rencontrer et discuter avec eux des questions qu'ils ne cessent de se poser depuis qu'ils connaissent l'implication française dans ce génocide et les manipulations médiatiques dont ils ont été victimes.

Pour lutter contre la mémoire sélective de certains politiques et de certains journalistes, les élèves ont appris l'histoire de ce petit pays. Ils se sont interrogés sur l'instrumentalisation de l'ethnisme qui mena au génocide, sur la désinformation qui nous laissa dans l'ignorance et sur le cynisme du gouvernement français.

Leur "Ibuka" refuse les points de suspension laissés par la justice ; leur

action n'est que le début de leur engagement pour qu'on n'oublie pas et que justice soit faite.

Voici quelques extraits du travail que ces élèves ont réalisé, oubliant « le journalisme de révérence » pour se pencher sur la mise en lumière de ce que personne n'a le droit d'ignorer.

Cette douleur inconsolable du peuple rwandais, ils l'ont traversée à travers les témoignages des rescapés, ils l'ont revécue la nuit dans leurs cauchemars ; ils se sentent, eux aussi, à leur façon des rescapés à qui on refuserait la mémoire et qu'on laisserait au bord d'une Histoire inachevée.

Marie-Violaine Roux, professeur de Lettres Modernes

Quelques extraits des travaux des élèves

Thomas :

Il a fallu qu'il y ait plus d'un million de morts,

Il a fallu attendre que des familles entières se soient faites massacrer à la machette,

Il a fallu que des innocents, des enfants, des bébés, des vieillards se fassent tuer, se fassent mutiler, avant d'être laissés, agonisants, dans des charniers de dizaines d'autres innocents, d'autres enfants, d'autres bébés, d'autres vieillards agonisant eux aussi.

Et ils restaient là, à attendre, à saigner, avec leurs plaies aussi ouvertes que les portes fermées du monde "civilisé", qui aurait pu les aider.

Et ils attendaient.

Ils attendaient de mourir, en pleurant leur injustice, en se disant que le monde était bien cruel ; ils n'avaient même plus assez de force pour haïr leurs assassins, ils n'espéraient plus qu'une chose : mourir, mourir vite, très vite. Chaque seconde est un calvaire.

Il a fallu tout cela, tout cela, pour que les pays ouvrent leurs portes mais c'était trop tard : les Tutsi avaient déjà les yeux fermés.

Chloé, extrait de son dossier intitulé "mémoire oubliée" :

Que nous reste-t-il à faire ?

Ce qui m'a le plus touchée, cassée, c'est le fait que peu de monde ait été mis au courant.

Je vivais tranquillement sans me soucier qu'il se passait une chose aussi horrible.

Pendant neuf ans, j'ai vécu dans l'ignorance : pas même une seule personne ne m'a ouvert vaguement le sujet ; et c'est là, après tant d'années, que je reste pâle et choquée.

C'est inimaginable qu'une population entière n'agisse pas à ce problème. Et pourtant c'est la triste réalité, et pour faute d'une mauvaise information. Je veux me révolter, crier au monde entier ce qui s'est passé.

Et maintenant c'est nous qui devons percer cette ignorance.

Ne restons plus silencieux, parlons et faisons en sorte que tout notre entourage soit mis au courant.

C'est à nous de jouer,

NE PAS OUBLIER LA MEMOIRE

Tristan :

Bien sûr après tout cela, on se demande où étaient les pays occidentaux lors de ces massacres, ou en tout cas pourquoi ils n'ont pas plus activement réagi.

Pour répondre à cette question, nous allons prendre le cas de la France :

En France, les médias, qui sont censés apporter des informations claires et les plus précises possible, ont tout simplement caché au peuple français qu'il y avait un génocide au Rwanda en disant que ce qui se passait au Rwanda était une guerre civile, où des deux côtés, les Hutu et les Tutsi s'entretenaient bêtement.

En effet, les médias ont complètement désintéressé les français de la situation au Rwanda en en parlant comme d'une guerre primitive où personne n'avait raison, personne n'avait tort. « Il n'y a pas les bons d'un côté

et les méchants de l'autre » a même déclaré Jean-Marie Colombani dans son éditorial du Monde, le 23 juillet 1994.

Il faut quand même réaliser que pendant que des milliers de Tutsi et d'opposants Hutu se faisaient massacrer, la masse des Français pensait que les deux peuples, Hutu et Tutsi, étaient à égalité et s'entretenaient. Et on était encore plus loin de penser que c'était les occidentaux qui avaient quelque part déclenché les atrocités en manipulant les Hutu.

Je tiens à signaler que le cas du Rwanda est un excellent exemple de désinformation et que, à mon avis, à une échelle plus réduite, nous nous faisons en permanence manipuler par les médias. Je pense que pour essayer de remédier à ce problème, il faut avoir un regard critique sur les informations et essayer, pour être plus justement informés, de varier ses sources.

Admettons que tous les Français aient été informés, des organisations se seraient montées et l'Etat aurait été obligé d'agir. Je pense, sans l'affirmer évidemment, que cette désinformation est liée à des intérêts financiers.